

# Enquête après le déraillement d'un train sur un site d'Areva en Haute-Vienne

Le Monde.fr avec AFP | 18.07.2013 à 11h23 • Mis à jour le 18.07.2013 à 14h04



Au moment du déraillement, aucun transport d'uranium n'était en cours. Ici, un convoi nucléaire en Normandie, en novembre 2011. | David Vincent/AP

Une enquête pour "*mise en danger de la vie d'autrui*" a été ouverte à Limoges après le déraillement partiel d'une locomotive sur un site du groupe nucléaire Areva, le 12 juillet en Haute-Vienne. Cet incident, qui n'a pas fait de victime, aurait été provoqué par un acte de sabotage. Une éclisse, une pièce d'aiguillage également à l'origine du [déraillement meurtrier du Paris-Limoges à Brétigny-sur-Orge](http://societe/article/2013/07/13/bretigny-sur-orge-un-spectacle-effroyable_3447222_3224.html) ([/societe/article/2013/07/13/bretigny-sur-orge-un-spectacle-effroyable\\_3447222\\_3224.html](http://societe/article/2013/07/13/bretigny-sur-orge-un-spectacle-effroyable_3447222_3224.html)) le même jour, aurait été déboulonnée.

Sur ce site à environ 30 km au nord de Limoges, Areva entrepose notamment de l'uranium appauvri provenant de Pierrelatte, où se trouve une partie du complexe nucléaire de Tricastin. L'uranium appauvri y est transporté dans des conteneurs acheminés en train. Au moment du déraillement toutefois, aucun transport d'uranium n'était en cours.

## REVENDEICATION D'UN "MILITANT ANTINUCLÉAIRE"

Le déraillement a été revendiqué par courriel le 13 juillet [auprès du \*Populaire du Centre\*](http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/departement/haute-vienne/2013/07/16/areva-la-scnf-et-deux-cheminots-deposent-plainte-apres-le-deraillement-d-une-locomotive-1629729.html) (<http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/departement/haute-vienne/2013/07/16/areva-la-scnf-et-deux-cheminots-deposent-plainte-apres-le-deraillement-d-une-locomotive-1629729.html>) par "*un militant antinucléaire*", selon ce journal. Le courriel, précise le quotidien, est arrivé le jour de l'ouverture d'Urêka, un musée de la mine en partie financé par Areva.

La SNCF n'a pas souhaité s'exprimer, se bornant à confirmer le dépôt d'une plainte pour "*mise en danger de la vie d'autrui*", qui a débouché sur une enquête du parquet de Limoges "*confiée à la gendarmerie nationale*". Selon le *Populaire du Centre*, deux employés de la SNCF présents au moment des faits

ont également porté plainte. De son côté, Areva a déposé une plainte contre X pour "sabotage".

---